LES PRINCIPAUX THEMES TRAITES DANS LE PROGRAMME D'ACTIONS



Zoom sur votre territoire : Piège Lauragais Malepère

Une initiative locale déjà en place

"Sauvons la planète" Commune de Cazalrenoux

Le projet « sauvons la planète » prévoit une réduction de 30% de CO2 à l'horizon 2032 sur la base de 5 piliers :

- -Puits carbone: 90 arbres /an pendant 12 ans.
- -7 000 m² de panneaux photovoltaïques en toiture
- -Création d'une coopérative citoyenne de production d'énergie renouvelable.
- -Rénovation et amélioration de l'habitat.
- -Amélioration des gestes quotidiens.
- -Proiet de méthanisation.

Et vous au quotidien?

Quelques gestes faciles à adopter ...

Eteigner simultanément les appareils électriques à l'aide d'une multi prise Privilégier les lampes à LED : elles consomment peu d'électricité et durent longtemps (jusqu'à 40 000h). Préférer des produits locaux, frais, de saison, peu transformés. Apposer un STOP PUB sur la boîte aux lettres.

Placer vos appareils de froid loin des sources de chaleur (frigo).

- Préférer les objets réutilisables (vaisselle, sacs, gourdes, mouchoirs en tissu, couches et cotons démaquillants lavables, etc.).
- Fermer les portes des pièces peu chauffées.
- Fermer les volets la nuit et mettre des rideaux épais.



Le saviez-vous?

- Baisser le chauffage de 1°c = 7 % de consommation d'énergie
- Laver son linge à 30 °c = 3 fois moins d'énergie qu'un lavage à 90°c
- Utiliser un mousseur afin de réduire le débit d'eau = pour une douche c'est une réduction de débit de moitié qui peut aller jusqu'à 160 € d'économie par an
- Une box allumée 24h/24 consomme autant qu'un réfrigérateur en
- 143 Itres d'eau potable par jour, c'est ce que consomme chaque français..

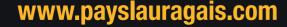


Le PCAET quésako?

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est une démarche règlementaire, obligatoire pour les communautés de communes de plus de 20 000 habitants. Il est avant tout un outil au service des territoires dans un objectif double : celui de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique. Il permet aux territoires de s'interroger sur l'avenir tout en s'insérant dans des décisions nationales et internationales, en témoigne l'Accord de Paris ratifié le 22 avril 2016 suite à la COP21 tenue en France.

C'est à vous!

Vous pouvez donner votre avis sur le plan climat du 20 novembre 2019 au 20 décembre 2019 par voie électronique. Pour cela rendez-vous sur le site





















PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL



POUR QUI?

Les 105 000 habitants du Pays Lauragais.



QUI?

Les 4 communautés de communes (EPCI) qui composent le PETR du Pays Lauragais, Terres du Lauragais, Castelnaudary Lauragais Audois, Lauragais Revel Sorezois et Piège Lauragais Malepère, ont décidé, conjointement, de transférer leur compétence à un niveau plus représentatif afin d'avoir une vision d'ensemble du profil énergie climat du territoire : le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pavs Lauragais



POUROUOI?

Le PETR devient coordinateur et porteur de l'élaboration du Plan Climat. Le projet s'insère dans une dynamique de cohérence territoriale que mène le Pays Lauragais depuis sa création dans ses stratégies de développement : planification territoriale avec un SCOT, développement territorial articulé autour d'un projet de territoire et portage d'un GAL et ses fonds européens LEADER.



POUR QUAND?

Sa mise en œuvre sera déclinée les 6 années post approbation du projet avec une évaluation à mi-parcours pour corriger, rectifier ou impulser de nouvelles actions. La mise en œuvre se déroule sur la période 2020 – 2026.



QUELS OBJECTIFS?

L'ATTENUATION

Il s'agit de limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de Gaz à effet de serre (GES)

L'ADAPTATION

Il s'agit de réduire la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

OUOI D'AUTRE?

En parallèle de ce document, une évaluation environnementale stratégique (EES) est engagée dès le démarrage de la démarche d'élaboration du PCAET. Cela permet d'enrichir le dialogue entre les parties prenantes lors de la construction du PCAET et de construire son contenu en tenant compte des enjeux environnementaux. La démarche d'EES est menée de manière intégrée et itérative tout au long du processus d'élaboration du PCAET.

Mutualisons nos ressources

La démarche d'élaboration du Plan Climat a bénéficié des subventions de l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) concernant l'étude et l'ingénierie, et du fond européen LEADER.

Le PCAET ambitionne d'être Territoire à Energie positive (TEPOS) d'ici 2050 avec comme objectif de couvrir 100% de ses besoins par des energies renouvelables.

Rôle des EPCI

- Porter les actions opérationnelles du PCAET dans leurs champs de compétence
- Participer à la mobilisation des acteurs du territoire
- Mettre en œuvre un système de pilotage
- Participer au suivi et à l'évaluation du PCAET

Rôle du PETR

- Coordonner et animer le plan climat
- Piloter le suivi et l'évaluation (mobiliser les partenaires, actions collectives, formations, animation de réseau)
- Porter les actions dans les domaines relevant de ses compétences

LE PROFIL ENERGIE CLIMAT DU PAYS LAURAGAIS



CONSOMMATION D'ENERGIE

2 280 GWh

= 3 000 000 d'aller-retour Paris-Toulouse en voiture

Objectif 2030

- 25%

EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE

1 250 000 tC02e

= Près de 255 000 tours de la terre en avion long-courrier

Objectif 2030

PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES

Couvre **15%** des consommations du territoire

Objectif 2030

37 %



QUALITE DE L'AIR

14 évènements de dépassement des seuils de pollution liés à l'Ozone - Principaux secteurs émetteurs : transports (routier et autoroute) et agriculture



SEQUESTRATION CARBONE

4% des émissions captées dans les forêts et sols agricoles



VULNERABILITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Domaines directement impactés : eau, biodiversité, risques naturels et santé, économie locale agricole



FACTURE ENERGETIQUE

La facture énergétique par habitant en 2015 était de 1 569 € (comprenant l'habitat et les déplacements hors loisirs)

QUEL AVENIR POUR LE TERRITOIRE?

NOTRE

Production d'énergie : des projets diversifiés et maîtrisés par les acteurs du teritoire

Une

animation

et une

coordination

du PCAET

PETR du Pays Lauragais à horizon 2030-2050

Des

déplacements

bas carbone

Les enieux air.

énergie et climat

intégrés à

l'aménagement

du Lauragais

Le déploiement de l'agriculture du futur

> Le Lauragais. résilient au changement climatique

Une acture d'énergie maîtrisée

économie responsable

Une

PREFIGURER

•12 décembre · Plan de financement du PCAFT



CALENDRIER

Horizon 2030-2050

EVALUER

es difficultés : de renforcer la connaissance des parties prenantes ; d'apprécier la qualité de la





'ELABORATION DU PCAET Arrêt de projet en juillet 2019

Adoption du projet début 2020



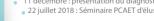






DIAGNOSTIQUER

Comité de Pilotage 11 décembre : présentation du diagnostic









MISE EN OEUVRE ET SUIVI

2019

2020

Du 10 au 13 avril : ateliers avec les acteurs locaux

18 mai : Validation de la stratégie en COPIL

programme d'actions

Le 3, 9 et 11 juillet 2018 : Ateliers pour co-élaborer

2017

